



Problème de justificatif de domicile RTM

Par flo27, le 21/03/2016 à 14:24

Bonjour,

Je suis indemnisée par le pôle emploi j'ai 26 ans et je peux bénéficier a Marseille de la libre circulation des transports en commun RTM. J'ai envoyé mon dossier mais ils me l'ont retourné car il faut un justificatif de + de 6 mois sur Marseille. Etant hébergé chez mon frère et depuis un mois ayant mon appartement , je leur ai envoyé un justificatif de domicile de mon frère avec sa carte d'identité et une facture de téléphone à son nom et ensuite mon bail . Ils m'ont renvoyé une lettre comme quoi il manquait un justificatif de dom de + de 6 mois. Ils sont injoignables.. pouvez-vous m'assurer que le justificatif de mon frère est valable et me donner un lien que je pourrai leur envoyer comme preuve à l'appui(services public, gouv etc). Merci